



Le syndicalisme en 2012... vu par les jeunes de la FTQ!

LE 10^e CAMP DE FORMATION ANNUEL DES JEUNES DE LA FTQ S'EST TENU SUR LE THÈME DU RENOUVEAU SYNDICAL DU 19 AU 21 SEPTEMBRE DERNIER. PLUS DE CENT JEUNES MEMBRES DES SYNDICATS AFFILIÉS SE SONT RASSEMBLÉS POUR ÉCOUTER, DÉBATTRE, PARTAGER ET RÉFLÉCHIR SUR LES GRANDS DÉFIS DU SYNDICALISME D'AUJOURD'HUI.

Cette retraite fermée permet à des jeunes travailleurs et travailleuses de partager un moment unique qui, de l'avis de la majorité, stimule leur motivation de militantes et de militants syndicaux.

Le comité des jeunes de la FTQ a décidé cette année de faire porter les discussions sur des sujets liés au renouveau syndical, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques et enjeux qui amènent les syndicats d'aujourd'hui à renouveler leurs façons de faire. Au cours d'une séance animée par Louise Boivin, professeure de relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), les participants et les participantes ont discuté des principaux défis qui se posent à leur syndicat dans leur milieu de travail et des meilleures façons de relever ces défis.

Déboulonner des préjugés

Alors que le discours antisindical ambiant semble s'accroître dans les grands médias, elles et ils ont travaillé à identifier les propos antisyndicaux les plus couramment entendus sur



PATRICK RONDEAU



Engagez-vous!
La FTQ tiendra du 29 octobre au 2 novembre prochains sa première Semaine de la relève syndicale. Inscrivez une activité

au programme en allant sur le site www.ftq.qc.ca/semainedelareleve
VOIR L'ENCADRÉ EN PAGE 3.

leurs lieux de travail. Ils ont ensuite échangé sur les meilleures façons de répondre à ces attaques et certains se sont même prêtés à un enregistrement vidéo sur ce sujet dont le résultat sera bientôt disponible sur le portail FTQ.

La projection du film d'Hugo Latulippe, *République, un abécédaire populaire*, a été un des moments forts du Camp. Celle-ci a été

suivie d'un débat très stimulant sur les enjeux environnementaux. Plusieurs se sont dits déchirés par le dilemme entre la défense des emplois ou de leur style de vie et les changements

SUITE EN PAGE 3

GRANDE MOBILISATION DE L'AFPC

On est tous touchés par les coupures de Stephen Harper!

L'Alliance de la Fonction publique du Canada, région du Québec (AFPC-Québec) invitait ses membres et la population à se rassembler en famille, le samedi 15 septembre dernier, à l'occasion de sa Journée nationale de mobilisation.

«*En plus d'être l'occasion de se rassembler et de se solidariser, cette journée a permis à nos membres et à l'ensemble de la population d'échanger sur leurs inquiétudes relativement aux impacts qu'auront les compressions budgétaires du gouvernement conservateur dans la fonction publique et sur la population en général*», souligne

Magali Picard, vice-présidente exécutive régionale de l'AFPC-Québec.

Des rassemblements familiaux se sont déroulés à Sainte-Anne-de-Bellevue, à Québec, à Sherbrooke ainsi qu'à Saguenay. Ces activités ont permis de réunir plus de 1000 membres et des citoyennes et citoyens québécois inquiets des conséquences des coupures annoncées.

Surveillez l'avion dans le ciel!

Depuis le 19 août, un avion et une banderole portant l'inscription «*stephenharpernousdeteste.ca*» a survolé plusieurs événements grands publics.

SUITE EN PAGE 2

LE TOUR DU MONDE... DE LA FTQ

Une passionnée non traditionnelle



NORMAND BLOUIN

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR DES MEMBRES DE LA FTQ À TRAVERS DES RENCONTRES DANS LEUR MILIEU DE TRAVAIL.

Une distinction prestigieuse

Le 16 février dernier, le Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Montréal a remis un certificat de qualification de compagnon première classe à la première femme mécanicienne en mécanique automobile pour la région de Montréal.

À quinze ans, Chantal Poulin a eu sa première voiture, une Mazda Protégé 1992. «*Je n'avais évidemment pas d'argent pour la faire réparer alors mes amis m'aidaient à la condition que je participe. Il restait toujours plein de boulons et eux prétendaient que ce n'était pas grave. Moi je me suis toujours dit: un jour je vais aller à l'école et je vais savoir où ils retournent ces boulons!*»

SUITE EN PAGE 5

SOMMAIRE

3

ÉDITORIAL

UN AUTOMNE CHAUD**4****FORUM MONDIAL
DE LA LANGUE
FRANÇAISE :
LA FTQ Y ÉTAIT****6****LE RÉSEAU
D'ENTRAIDE
SYNDICAL FÊTE
SES 30 ANS****9****À LA SOURCE
DEUX ACCIDENTS
MORTELS :
LES TUAC LANCENT
UN APPEL À LA
PRÉVENTION****10****DES BONNES
NOUVELLES :
PLUSIEURS
RÈGLEMENTS
CHEZ LES AFFILIÉS****12****LE NOUVEAU
PROGRAMME
D'ÉDUCATION
DE LA FTQ**

AFPC

ÇA PLANE POUR LES TEAMSTERS !

DES MEMBRES DE LA SECTION LOCALE 931 DES TEAMSTERS SAUTENT EN PARACHUTE POUR LA FONDATION RÊVES D'ENFANTS.

Plus de 25 membres de la section locale 931 du syndicat des Teamsters ont sauté en parachute, le dimanche 19 août dernier, dans le but de soutenir *La Fondation Rêves d'enfants*. Parmi ceux-ci, plusieurs travailleurs de TD Meloche Monex et de Purolator ont fait le grand saut.

Outre les membres des Teamsters, des dizaines de courageux et de courageuses ont participé à l'événement qui a permis d'amasser près de 10 000 \$ pour aider à réaliser un rêve exceptionnel pour des enfants âgés de 3 à 17 ans. Bravo à tous ceux et celles qui ont participé à cette magnifique aventure!

Sur la photo, Alain Viau, délégué syndical chez Purolator, attendait ce grand jour depuis longtemps!



TEAMSTERS CANADA

GRANDE RONDE DE NÉGOCIATIONS POUR LES TECHNICIENS DE BELL CANADA

Le 6 septembre dernier, le groupe des techniciens et techniciennes de Bell a commencé la négociation pour le renouvellement de leur convention collective qui arrive à échéance le 30 novembre prochain. Plusieurs enjeux d'importance pour les membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) seront discutés dont bien naturellement les salaires et avantages sociaux, mais tout autant la sécurité d'emploi. Aussi au cœur des revendications, les vacances et les heures de travail, la reclassification des emplois

et les affichages de postes. Ce groupe de négociation représente plus de 3000 membres de l'Ontario et près de 1500 du Québec. Au moment de

la rédaction, les négociations se poursuivaient, les parties espérant en arriver à un dénouement avant l'expiration de la convention.



Le comité de négociation : Jeff Brohman, Marv Smtih, Dog Dutton, Sean Howes, Alain Portelance, Yvon Mercier, Alain Paradis, René Jean.

ALAIN PORTELANCE

Le SQEES-298 (FTQ) continue de manifester

À l'heure où le Québec cherche des solutions pour faire face au vieillissement de la population, le Syndicat québécois des employées et employés de service SQEES-298 (FTQ) continue sa bataille pour améliorer les conditions de travail dans les résidences privées pour personnes âgées.

Dans ce secteur d'emploi en plein essor, les salaires demeurent très bas et la syndicalisation est difficile. Le gouvernement du Québec impose des contraintes de plus en plus grandes aux travailleuses et travailleurs, notamment en matière de formation, mais les conditions de travail ne suivent pas la cadence.

C'est dans ce contexte que le SQEES-298 (FTQ), le plus important syndicat de ce secteur au Québec, multiplie les manifestations pour que les femmes et les hommes qui prennent soin quotidiennement des aînés soient plus respectés et que leur travail soit reconnu à sa juste valeur.



GAËTAN AUBIN

Le 10 septembre dernier, des dizaines de personnes se sont réunies devant les Résidences du Manoir de Trois-Rivières, afin de dénoncer cet employeur qui refuse de négocier une première convention collective et qui fait tout pour empêcher les autres établissements de son groupe de se syndiquer. Pire encore, il a procédé à des manœuvres d'intimidation en suspendant et en congédiant les personnes qui contribuent à la syndicalisation de ses entreprises.

Le 13 septembre, c'était au tour des travailleuses et travailleurs de la Résidence Les Florales LaSalle de prendre la rue, pour dénoncer la lenteur des négociations pour le renouvellement de leur convention collective, échue depuis le 31 décembre 2011.

« On en demande toujours plus aux travailleuses et travailleurs des résidences privées : le temps est venu de les respecter et de les payer adéquatement. Nous manifesterons partout, aussi longtemps qu'il le faudra », a conclu Jean-Pierre Ouellet, président du SQEES-298 (FTQ).

2000 personnes de plus choisissent la FTQ-Construction

Près de 2000 travailleurs et travailleuses ont fait le choix de rejoindre les rangs de la FTQ-Construction au terme de la période de maraudage dans l'industrie de la construction. Il s'agit d'une augmentation de près de 3 % du membership du plus important syndicat de la construction qui représente désormais 44 % de l'industrie (75 000 membres).

Ce résultat s'inscrit sur fond de conflit à Québec alors que le gouvernement Charest a adopté la loi 33 en décembre 2011. Cette loi vise à retirer la référence de main-d'œuvre des syndicats, éliminer en partie le principe de représentativité des associations syndicales, déréglementer davantage l'industrie de la construction et enlever la gestion du Fonds de formation par les associations patronales et syndicales. Au plus fort du conflit, la ministre du Travail de l'époque, Lise Thériault, avait carrément

invité les membres de la FTQ-Construction à changer de syndicat.

« C'est une victoire pour nous face au gouvernement, a déclaré le directeur général de la FTQ-Construction, Yves Ouellet. Le gouvernement voulait à l'époque créer une diversion pour éviter de déclencher une commission d'enquête publique sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction. Aujourd'hui, tout le monde se rend compte que la loi 33 n'est pas applicable. »

Une année de négociation

Tout au long de sa campagne de maraudage, la FTQ-Construction a insisté sur son projet de négociation pour la convention collective qui sera échue en avril prochain. Des bonifications dans le régime de santé et sécurité au travail et l'instauration d'une sécurité du revenu en cas de chômage ont notamment été mises de l'avant.



MATHIEU MORIN

Serge Dupuis (à gauche) et Robert Paul (à droite) ont parcouru le Québec à bord de la Caravane de la FTQ-Construction pour rencontrer les travailleurs et les travailleuses et distribuer des bouteilles d'eau durant les périodes chaudes.

« La construction représente environ 6 % de la main-d'œuvre au Québec, mais compte 25 % des décès, a dénoncé Yves Ouellet. Il faut agir rapidement pour mettre fin aux dangers sur les chantiers de construction. Enfin, nous voulons mettre en place un fonds qui permettra de donner un montant supplémentaire aux travailleurs et travailleuses lorsqu'ils se retrouvent en situation d'assurance-emploi. »

SUITE DE LA PAGE 1 / AFPC

Cette initiative permet à l'AFPC-Québec de faire connaître et de sensibiliser la population aux tenants et aboutissants des coupures effectuées par Stephen Harper et son gouvernement. La campagne a aussi pour objectif de rallier l'ensemble des organismes communautaires, qui, comme les agences et les ministères,

seront touchés par ces coupures. « Cette lutte nous concerne tous et toutes et nous devons la mener ensemble. Les coupures auront des impacts importants, autant dans les services publics que dans les groupes communautaires et de coopération, qui vivent déjà les conséquences désastreuses des compressions. La population doit se mobiliser.

Les chômeurs, les travailleurs, les femmes, les aînés, les jeunes, nous sommes tous concernés! », ajoute Magali Picard.

L'AFPC représente plus de 178 000 membres au Canada. Affiliée à la FTQ, l'AFPC-Québec regroupe plus de 40 000 membres dans le secteur public fédéral, les universités québécoises et dans le secteur privé.

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président Michel Arsenault

Secrétaire général Daniel Boyer

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopie : 514 383-8038

ftq@ftq.qc.ca / Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef Isabelle Gareau

Collaboration Patrick Leblanc (AFPC); Michel Blondin; Danielle Casara (CRFTQMM); Carole Clément (DS Montérégie); Mathieu Morin (FTQ-Construction); Jean-Pierre Roberge (FTQ Laurentides-Laudière); Mona-Josée Gagnon; IREC; Maude Messier (L'Aut'Journal); Clairandré Cauchy (Métallos); Marie-Andrée L'Heureux (SCEP); Robert Bellerose (SCFP); Mélanie Malenfant (SQEES-298); Stéphane Lacroix (Teamsters); Monique Audet, Diane Bélanger,

Line Bolduc, Isabelle Coulombe, Esther Désilets, Jean Dussault, Manon Fournier, Denise Gagnon, Carole Gingras, Claude Grenier, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Atim León, David Maden, Patrick Rondeau, Aline Vallières, FTQ.

Conception graphique Anne Brissette

Illustrations FTQ Laurentides-Laudière, Marc Mongeau, Rouge Macaque, Verónica Tapia.

Photos AFPC, AIMTA, Gaétan Aubin, Jocelyn Beaudry, Normand Blouin, Manon Fournier, Jacinthe Gagnon, Isabelle Gareau, Mélanie

Jolin, David Maden, Daniel Mallette, Métallos, Mathieu Morin, Alain Portelance, Marc Robitaille, Patrick Rondeau, TCA-Québec, Teamsters-Canada.

Abonnement et changement d'adresse mondeouvrier@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental
Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel

Tirage 46 500 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0700-8783



ÉDITORIAL

Un automne chaud

PLUSIEURS DOSSIERS CHAUDS RETIENDRONT L'ATTENTION DE LA FTQ CET AUTOMNE ET NOUS SERONS SUR TOUS LES FRONTS POUR METTRE À L'AGENDA POLITIQUE ET SUR LA PLACE PUBLIQUE NOS DOSSIERS PRIORITAIRES.

Bien sûr, le développement économique et la création d'emplois seront au cœur de nos préoccupations, mais aussi d'importantes campagnes comme celles que nous menons pour l'amélioration du régime de retraite de la Régie des rentes du Québec, la sauvegarde et l'amélioration des services publics, la bonification du régime d'assurance-emploi, la prévention en santé et sécurité du travail, l'assouplissement de la loi 33 et ses règlements, ainsi qu'un meilleur accès à la syndicalisation.

Le dossier des ressources naturelles et énergétiques est aussi à l'ordre du jour. Comme nous l'avons affirmé lors de l'important colloque FTQ sur les ressources naturelles et la politique énergétique qui s'est tenu à Trois-Rivières en mai dernier, le développement doit se faire dans le respect des communautés qui sont touchées, de leurs droits et de leur environnement. Un régime de redevances plus contraignant devrait être mis en place. Les fonds ainsi recueillis de même que les retombées économiques doivent bénéficier à l'ensemble de la population québécoise. Nous devons aussi prendre des mesures vigoureuses pour le développement de la deuxième et de la troisième transformation. Évidemment, tout cela doit impérativement se réaliser avec le savoir-faire québécois.

Tout ce travail se fera dans le contexte politique que nous connaissons, c'est-à-dire, un gouvernement péquiste minoritaire. La FTQ s'est d'ailleurs engagée à travailler de bonne foi avec le gouvernement du Parti Québécois et nous avons aussi interpellé les partis d'opposition en leur demandant de faire de même.

Nous saluons aujourd'hui la décision de la première ministre d'avoir rapidement tenu ses engagements en ce qui concerne l'abrogation de la loi 12 (projet de loi 78), l'annulation de la hausse des droits de scolarité et l'abolition de la taxe santé. Nous souhaitons maintenant que le Parti Québécois respecte ses engagements d'appui à notre campagne sur les régimes de retraite (voir article en page 12), ainsi que sur la tenue d'un Sommet sur l'éducation.

Des signes encourageants

Nous tenons à souligner l'augmentation substantielle du pourcentage de participation à la dernière élection (74,61 %, le plus haut taux depuis 1998). C'est un signe encourageant et, comme centrale syndicale, nous devons poursuivre nos efforts pour susciter l'intérêt des citoyens et citoyennes à participer activement à la vie politique. Il faut aussi saluer le choix des deux tiers des électeurs qui, en refusant les positions de droite de la Coalition Avenir Québec (CAQ), réaffirment le choix d'un Québec qui veut protéger les acquis des cinquante dernières années. Compte tenu des résultats, la situation demeure fragile et nous devons être proactifs sur tous les fronts pour continuer à informer et à sensibiliser la population.

En terminant, nous tenons à féliciter l'ensemble des militantes et des militants qui se sont engagés d'une façon ou d'une autre dans la campagne électorale. Un bravo spécial à l'ancien conseiller régional FTQ en Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec, Gilles Chapadeau, député de la circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, qui a été nommé adjoint parlementaire à la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la Condition féminine (Relations de travail).

Coup de chapeau aussi à Élane Zakaïb, députée de Richelieu, ex-PDG des Fonds régionaux de solidarité FTQ, qui a été nommée ministre déléguée à la politique industrielle.

Bon automne!

Syndicalement,

Michel Arsenault
Président

Daniel Boyer
Secrétaire général

DOSSIER DES RETRAITES CHEZ WHITE BIRCH Des lois à modifier

Après des années d'incertitude, de recours légaux variés, de négociations, de représentations et de manifestations diverses, le dossier White Birch a finalement abouti avec la transaction finale des trois usines québécoises au consortium Black Diamond-White Birch, le 14 septembre dernier.

Cette longue saga aura laissé de nombreuses séquelles plus particulièrement pour les travailleurs et travailleuses et retraités de l'usine Stadacona de Québec. Au-delà de tout, cette affaire aura de nouveau fait la preuve, à l'instar du cas des retraités de Papiers Fraser, du besoin pressant d'adopter des mesures législatives musclées pour la protection des régimes de retraite. C'est d'ailleurs ce que le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) et la FTQ réclament depuis des années auprès du gouvernement fédéral afin que les régimes de retraite se retrouvent dans les tout premiers rangs des créanciers privilégiés lorsque des entreprises sont en difficulté ou menacées de faillite. Il n'est pas normal qu'à la faveur d'une restructuration finan-

cière, une compagnie puisse ainsi se prévaloir d'une loi (Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies – LACC) pour lessiver au passage les sommes dues à un régime de retraite.

Dilemme déchirant

Rappelons la chaîne d'événements qui a mené les membres du SCEP dans une position impossible. En premier lieu, alors que les négociations faisaient du surplace, l'usine de Québec a été fermée pour une durée indéterminée le 9 décembre 2011, soit à quelque temps de Noël. La semaine suivante, des offres ont été faites aux deux autres usines du groupe, celles de Rivière-du-Loup et de Masson, excluant Stadacona. Ces offres, qui prévoyaient des coupures de l'ordre de 25 % et plus dans les régimes de retraite, ont été massivement rejetées à quelques jours de Noël. Puis ce sont les travailleurs de Stadacona qui ont rejeté à 91 %, le 9 janvier 2012, une offre encore pire qui prévoyait moins 35 % dans les rentes aux retraités et moins 55 % pour les employés actifs. En réaction, dès le lendemain, la compagnie annonçait la fermeture – cette fois définitive – de Stadacona.

Les négociations qui ont suivi ont résulté sur les ententes que l'on connaît alors que les usines de Masson et Rivière-du-Loup réussissaient à maintenir de meilleures conditions qu'à Québec. Dans ce dernier cas, c'est le couteau sous la gorge que les travailleurs se sont résignés à choisir le scénario le moins noir. En effet, d'un côté, ils pouvaient décider de ne rien faire en refusant l'offre de l'employeur, ce qui aurait entraîné la perte de 600 emplois syndiqués, quelques dizaines d'autres non syndiqués, plusieurs centaines d'autres indirects et la baisse d'environ 50 % de la rente des 1100 retraités ou, choisir la réouverture, le maintien des emplois, un régime de retraite même si les conditions sont moins avantageuses et surtout, l'évitement de la faillite de tout le groupe. Voilà la position impossible que nos confrères et consœurs ont dû affronter.

La tentation peut être grande de rejeter la faute sur les syndiqués et leur syndicat, mais la réalité est toute autre. Nos lois protègent mal nos régimes de retraite et tant que des mesures correctrices ne seront pas apportées, il y a fort à craindre que nous assistions à d'autres cas similaires.

SUITE DE LA PAGE 1 / JEUNES

nécessaires pour mieux tenir compte des enjeux environnementaux. Ce débat a été considéré par la plupart des participants et des participantes comme étant incontournable dans l'agenda syndical des prochaines années.

Cette discussion a été accompagnée par une réflexion plus large tout au long du Camp sur le sujet

de l'action politique des syndicats. Le nouveau directeur québécois du Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-QUÉBEC), Sylvain Martin, a livré les raisons pour lesquelles l'engagement politique des syndicats est absolument incontournable,

à la fois pour préserver les acquis et pour faire avancer la cause des travailleurs et des travailleuses.

Parmi toutes les autres activités incluses au programme du Camp, soulignons la présence appréciée des deux dirigeants de la FTQ, Michel Arsenault et Daniel Boyer, qui ont partagé de bons moments avec le groupe.

Vous pouvez voir l'album photos du Camp sur la page Facebook de la FTQ.

ENGAGEZ-VOUS!



La toute première Semaine de la relève syndicale aura lieu du 29 octobre au 2 novembre prochains. C'est dans le but de sensibiliser le milieu syndical à l'importance de bien préparer la relève que la FTQ a décidé d'inclure ce nouvel événement à son agenda.

Cette Semaine est constituée d'activités locales et nationales visant à augmenter la participation syndicale des jeunes. Ces activités peuvent également être un moyen de créer des ponts entre les générations, des ouvertures pour l'inclusion d'un plus grand nombre de jeunes dans les instances syndicales.

Par exemple, certains syndicats locaux organiseront des activités sociales pour inviter les jeunes à rencontrer l'exécutif et à s'informer sur la vie syndicale. D'autres prévoient des activités de mentorat dans lesquelles des membres sont invités à accompagner les dirigeants syndicaux dans leurs activités régulières afin de mieux comprendre le travail syndical.

Si vous avez une idée d'activité à inscrire à la Semaine de la relève, il est encore temps de le faire en allant à la page www.ftq.qc.ca/semainedelareleve sur le portail de la FTQ. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires.



PATRICK RONDEAU

FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vers une nouvelle coalition pour l'avenir de la langue française au travail

Le premier *Forum mondial de la langue française*, accueillant plus d'un millier de francophones venus de tous les coins du monde, s'est terminé le 6 juillet dernier après cinq jours de discussions. L'un des objectifs de ce forum était de mettre en évidence le caractère universel de la langue française dans le quotidien des francophones, particulièrement les jeunes. C'est dans ce cadre que la CSN et la FTQ ont inscrit un projet qui invite la francophonie syndicale internationale à ouvrir le dialogue sur la place de la langue française dans le monde du travail.

Les deux centrales ont tenu une table ronde réunissant des représentants et des représentantes d'organisations de la francophonie syndicale internationale qui ont témoigné de la problématique de l'anglicisation de l'espace francophone et mondial. *L'attrait exercé par l'anglais, a-t-on souligné, est partout exacerbé par la pénétration des nouveaux médias et des technologies de pointe, ainsi que par d'autres aspects plus systémiques et idéologiques de la mondialisation. La tendance qui se dessine n'est pas spécifique au Québec ni même aux pays de la francophonie. La force hégémonique de la mondialisation économique et de la pensée néolibérale, associées et facilitées par la popularisation de l'anglais, menacent non seulement la francophonie mais aussi les autres grands ensembles linguistiques que sont l'hispanophonie, les pays de langue portugaise, le monde arabe et toute la diversité européenne. En Afrique, le recul du français sur le plan économique est également accéléré par la pénétration de l'anglais à travers les technologies de la communication et par les investissements massifs effectués par les multinationales exploitant en anglais dans les secteurs stratégiques.*

Dans ses conclusions, le Forum a retenu le thème de la défense de la langue française au travail comme l'une des 15 priorités se dégageant de l'ensemble des échanges: «*Sur le plan international, les syndicats doivent se mobiliser et réclamer l'utilisation du français dans les entreprises transnationales comme dans les instances et forums internationaux. La francophonie syndicale doit s'assurer d'une plus grande représentation politique au sein du mouvement syndical international et relancer ses actions de coopération. La francophonie syndicale devrait envisager des programmes à destination de l'Afrique incluant l'alphabétisation en langue nationale ainsi que l'organisation et la formation des travailleurs et travailleuses migrants, précaires ou œuvrant dans l'économie informelle.*»

Ces revendications et propositions d'action seront portées au prochain Conseil général de la Confédération syndicale internationale (CSI) en début novembre prochain et les syndicats nationaux des pays présents en feront également la promotion.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet: www.languedutravail.org/fmlf



Dans son discours d'accueil, le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer, a interpellé la francophonie syndicale: « Nous attendons comme résultat des travaux de ce Forum syndical que les forces vives du mouvement syndical international s'approprient davantage la promotion de la langue française au travail. Ce grand rendez-vous des francophones et par la même occasion de syndicalistes de la francophonie est aussi une occasion unique d'ouvrir un dialogue sur la place du français dans le monde du travail. Nous avons le privilège de partager cette langue avec des centaines de millions de personnes. Voilà une force que nous possédons et sur laquelle il faut s'appuyer. »

La FTQ au Sommet des peuples

DU 15 AU 23 JUIN 2012, DES MILITANTS ET DES MILITANTES DES SYNDICATS AFFILIÉS À LA FTQ ONT PARTICIPÉ AU SOMMET DES PEUPLES À RIO DE JANEIRO AUQUEL PRENAIT PART UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE QUÉBÉCOISE. CET ÉVÉNEMENT A ÉTÉ L'OCCASION DE DÉBATS ET D'ATELIERS QUI ONT ALIMENTÉ LA RÉFLEXION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

La délégation québécoise a adopté une déclaration commune qui a été remise en main propre au premier ministre de l'époque, monsieur Jean Charest. Cette déclaration affirme que seul l'intérêt privé ne peut conduire à l'élaboration de politiques publiques dans le domaine du développement durable, que les communautés doivent être au cœur des consultations concernant les projets de développements miniers et qu'il faut revoir les bases et objectifs d'un éventuel Plan Nord qui devrait être basé sur l'enrichissement humain et économique de l'ensemble de la population du Québec.

Les membres de la délégation de la FTQ ont travaillé activement à l'élaboration de cette déclaration. Cette participation a permis de réaffirmer la place de la FTQ dans les grands enjeux défendus par la société civile québécoise.

Rio + 20 : les chefs d'État déçoivent

Au même moment, du 20 au 22 juin, à quelques kilomètres du Sommet, se tenait



discussions ont culminé à l'adoption d'une déclaration mondiale qui n'a malheureusement pas trouvé écho chez les chefs d'État.

Pour en savoir plus, visitez le blogue de la délégation: www.ftqrio20.wordpress.com

Il est également possible de lire et de voir en images la participation de la délégation de la FTQ sur Facebook: FTQ @ Rio +20.

PHOTOS PATRICK RONDEAU

Vers l'unité syndicale africaine

AU COURS DES DERNIERS MOIS, LA FTQ A ACTIVEMENT PARTICIPÉ AUX ACTIVITÉS INTERNATIONALES VISANT À FAVORISER L'UNITÉ SYNDICALE ET LE TRAVAIL DÉCENT EN AFRIQUE FRANCOPHONE.

La prolifération du nombre de centrales syndicales africaines constitue un frein majeur aux programmes de développement mis en place pour lutter contre la précarisation de l'emploi et l'organisation de l'économie informelle. Cette division du mouvement syndical est contre-productive face aux efforts de coordination de l'aide à l'échelle internationale.

Le Bureau international du Travail (BIT) a sollicité l'appui de la FTQ après avoir invité les directions syndicales des onze pays d'Afrique francophone à réaliser leurs engagements sur les défis de l'unité du mouvement syndical.

Rappelons que la FTQ travaille depuis plus d'une vingtaine d'années avec les syndicats africains. Des sessions de formation en inter-syndicales ont permis le développement d'alliances entre les centrales syndicales de la région. La Confédération syndicale internationale africaine (CSI-Afrique) en a d'ailleurs fait un enjeu majeur lors de son congrès en novembre 2011 en adoptant un plan d'action avec ses partenaires de la FTQ et du BIT.

C'est dans cette perspective que les secrétaires généraux du Niger, du Togo, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire ont participé à un premier atelier régional du 26 au 29 mars 2012 à Abidjan pour planifier les

sessions nationales dans chacun des pays, incluant le Sénégal. Ces sessions ont été réalisées avec succès grâce à la collaboration entre la CSI Afrique, la FTQ et l'équipe du BIT.

Au cours de l'été, plusieurs centrales se sont fédérées: Sénégal (5 centrales), Togo (3 centrales), Côte d'Ivoire (3 centrales) et Niger (5 centrales). Elles ont concrétisé leurs alliances par la mise en commun de leurs plans d'action pour le travail décent. Les centrales du Burkina Faso (4 centrales) ont convenu d'intensifier leur coordination et de regrouper leurs ressources dédiées à l'éducation ouvrière.

La FTQ est particulièrement fière des résultats obtenus, largement attribuables aux liens de confiance qui existaient déjà avec tous ses partenaires africains. Ce processus devra être suivi et soutenu pour en pérenniser les acquis.



Session de travail avec le BIT au Sénégal

JACINTHE GAGNON

Une passionnée non traditionnelle

Après une année et demie d'études en cinéma au cégep, Chantal s'inscrit à un diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique à Compétence 2000 à Laval. « J'avais appliqué en mécanique et en cinéma et, parce que ça me semblait plus sérieux, j'avais choisi le cégep. Après un an et demi, il a bien fallu que je me rende à l'évidence: je m'ennuyais! J'ai donc assumé mon premier choix et me suis finalement inscrite au DEP en mécanique. »

Deux ans et 1800 heures plus tard, Chantal obtient son diplôme. Elle sera la seule

filles des trois inscrites à terminer son cours.

« J'ai eu beaucoup de difficulté à me trouver un emploi. Personne ne voulait m'engager. Finalement, un premier employeur, Chrysler, m'a donné ma chance et les choses ont déboulé. Mes débuts n'ont pas été faciles. On m'a fait faire beaucoup de ménage dans les premiers temps! »

Une fille persévérante

Depuis quatre ans, Chantal est la seule femme parmi la quarantaine de mécaniciens chez BMW Canbec.



PHOTOS NORMAND BLOUIN

Chantal répare un évaporateur d'air conditionné.

Elle a commencé dans la période intensive des changements de pneus. Sur 12 nouveaux, ils ont gardé les meilleurs. « J'ai tout donné ce que j'avais à donner et ça a fonctionné. Maintenant, ça va super bien mais il a fallu que je fasse ma place. J'ai eu beaucoup de difficultés avec un des répartiteurs de l'époque qui trouvait que les femmes n'avaient pas leur place dans un garage. Il me faisait ramasser les poubelles et les cigarettes dehors, pelleter la neige. J'ai été persévérante, j'ai eu du support de mes collègues et aujourd'hui, je fais partie de l'équipe. »

Plusieurs cordes à son arc

« Bien sûr, il ne faut pas avoir peur de se salir, mais c'est un métier passionnant. Plus j'en apprends, plus je m'amuse et plus je veux en savoir davantage. Quand on aime le changement, c'est super. Même après quatre ans, il n'y a pas une journée pareille. »

Chantal fait présentement un BAC en enseignement à l'UQAM. « C'est un projet à long terme pour plus tard. J'ai encore beaucoup de choses à apprendre avant d'aller enseigner. » Elle entreprendra d'ailleurs prochainement des cours sur les diagnostics avancés et sur la mécanique des voitures hybrides.

Depuis quelques mois, Chantal est aussi impliquée comme guide dans sa section locale pour accueillir les nouveaux membres et siège au comité de la condition féminine des TCA-Québec.

Comme quoi la passion mène à tout dans la vie!

Merci à Sylvain Murphy, président de la section locale 4511 du Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec), de nous avoir permis de rencontrer cette femme hors du commun!



« Avec le temps, je fais de moins en moins de changements d'huile, de pneus, de suspension, de freins, parce que je fais plus de diagnostics et de mécanique. » Sur la photo, elle répare l'alternateur de la voiture.

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT!

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Djimy Théodore, l'homme qui tenait ses promesses d'enfance

DJIMY THÉODORE EST NÉ ET A PASSÉ SON ENFANCE AUX CAYES, PETITE VILLE D'HAÏTI BÂTIE AU BORD DE LA BAIE DES CAYES. C'EST DANS CETTE COMMUNE QUI COMPTE QUELQUE 125 000 HABITANTS QU'IL DÉBUTE SON ÉDUCATION AVANT DE CHEMINER VERS D'AUTRES CONTRÉES.

Il fréquente les écoles congréganistes qui offrent

une formation riche et rigoureuse. De nature curieuse et avide de connaissances, Djimy se démarque de ses pairs, ce qui lui a valu une place au Grand Séminaire où il entreprend une formation en philosophie. Toujours encouragé par les religieux, il poursuit ses études en philosophie et en théologie, qu'il complétera à Saint-Domingue en République Dominicaine. Durant ces années d'études, il touche également à la comptabilité.

De retour en Haïti après cinq ans de travail dans la communauté religieuse, Djimy se tourne vers le monde de la comptabilité où il décroche son premier emploi à la Citibank.

En 1999, âgé de 26 ans, Djimy arrive au Québec et, comme bon nombre d'immigrants, il devra affronter de multiples obstacles comme la non-reconnaissance des acquis et des compétences.

« Outre le choc climatique et les difficultés à comprendre et à me faire comprendre, bien que je connaissais le français, j'étais très ébranlé par le regard des autres sur ma couleur de peau et les préjugés. Je ne m'y attendais pas. À cela s'ajoutent les études que j'ai dû refaire aux Hautes études commerciales (HEC Montréal) pour me faire reconnaître un baccalauréat. »

Trois ans après son arrivée et plusieurs contrats temporaires pour les agences de placement, Djimy décroche un emploi à la fonction publique.

De la dictature au militantisme syndical et à l'implication sociale

« Élevé au sein d'une dictature, témoin du mépris des droits de la personne par des gens accrochés au pouvoir au détriment du bien-être de la collectivité, je m'étais promis qu'en grandissant j'allais tout faire en mon pouvoir pour

améliorer le sort de ma communauté. »

C'est avec ces convictions que Djimy commence à militer activement au sein de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) dans sa section locale SEI 10028.

Les années se suivent et à ses fonctions de délégué syndical s'ajoute la présidence du comité de l'équité en matière d'emploi pour les régions de Laval, Laurentides et Lanaudière. Il devient également directeur suppléant des groupes d'équité de l'AFPC-Québec, ainsi que président de la région de Laval, Laurentides et Lanaudière pour l'Alliance de la fonction publique.

Djimy s'implique également au sein de la communauté, notamment en tant que bénévole au Cercle des hommes, organisation qui œuvre à défendre les droits des pères qui veulent entretenir un contact avec leurs enfants. Il est également membre du comité d'œuvres



DAVID MARDEN

Djimy Théodore

de bienfaisance des Chevaliers de Colomb pour aider les plus démunis.

« Des luttes sont encore à mener, des négociations sont en cours, des hommes et des femmes souffrent d'injustice de toutes sortes. C'est pour ces gens que je souhaite m'investir. »

Comme quoi les expériences personnelles et les parcours de vie des personnes immigrantes peuvent jouer un rôle décisif dans leur détermination à s'impliquer syndicalement pour améliorer les conditions des travailleurs et des travailleuses.

Repenser nos façons de faire

LES CENTRES DE RÉADAPTATION EN DÉPENDANCE (CRD), SERVICES PUBLICS DE DEUXIÈME LIGNE, DEVRAIENT REPENSER LEURS FAÇONS DE FAIRE.

C'est du moins l'opinion émise par Louise Nadeau, professeure titulaire au Département de psychologie de l'Université de Montréal, lors de sa conférence *Les cas complexes et chroniques. Faut-il repenser nos services?*, qui s'est tenue lors du 3^e colloque annuel du CRD Le Virage, au printemps dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le colloque *Voir autrement, voir plus loin* a réuni près de 400 intervenants et intervenantes des réseaux de la santé, des services sociaux, de l'éducation, de la justice, de la sécurité publique, du travail et du monde syndical.

Avec les recherches effectuées depuis 20 ans sur le cerveau, avec les nouvelles connaissances sur l'ADN, la molécule de l'hérédité, et celles sur le génome, une espèce de portrait de notre génétique, les praticiens ont ce qu'il faut pour réévaluer le traitement des dépendances, croit Louise Nadeau.

Munis de toutes ces nouvelles connaissances, on ne peut plus traiter de la même façon qu'on le faisait il y a vingt ans et les services doivent adapter leurs pratiques, croit la conférencière chevronnée.

Louise Nadeau répète que les thérapies sont toutes efficaces, qu'aucune n'est supérieure à une autre et que leur efficacité repose en grande partie sur la relation «thérapeute-personne en traitement». «*La qualité de la relation avec l'usager devrait être au cœur de l'intervention. C'est la clé du succès.*»

Quelles sont les compétences interpersonnelles requises? Savoir mettre en mots ce qui se passe; exprimer des émotions; persuader; donner de l'espoir; être chaleureux; être empathique; établir une alliance; résoudre des problèmes.

Cinq moyens

Elle identifie cinq moyens à explorer pour questionner la pratique: 1. penser en termes de suivi et non de rechute; 2. système de suivi continu de la consommation et de la santé mentale et physique; 3. structure simple pour la réadmission en traitement; 4. travail d'équipe; 5. organisation du travail et conventions collectives adaptées à ce type de services.

Selon Louise Nadeau, la proportion élevée de rechutes et de réadmissions justifie un examen des pratiques actuelles. Les coûts socioéconomiques et humains des rechutes sont significatifs et elle croit qu'un suivi pourrait réduire certaines rechutes dévastatrices.

Les documents du colloque sont disponibles à l'adresse suivante: www.levirage.qc.ca/colloque



Louise Nadeau, Ph.D., professeure titulaire au Département de psychologie de l'Université de Montréal, lors du colloque du CRD Le Virage.

Zoom sur les archives syndicales!

Un groupe de militantes et militants retraités de la FTQ et de ses syndicats a formé ce printemps 2012 un comité ad hoc appelé le Comité de l'histoire et des archives du travail (CHAT) au sein du Regroupement des syndicalistes à la retraite(RSR) de Montréal. La création du comité a été endossée par la suite par le Conseil régional FTQ Montréal-métropolitain (CRFTQMM) et par la (nouvelle) Fédération des syndicalistes à la retraite FTQ. Inutile de dire que la direction de la FTQ suit cette initiative avec intérêt. Alors, que fait-on de ces papiers, correspondances, tracts, photos, affiches, épinglettes qui racontent et expliquent notre passé syndical? Il faut en prendre soin. Une préoccupation des plus âgés ou une question qui interpelle la relève syndicale?

Les fondateurs et fondatrices du CHAT croient que nos archives sont délaissées et doivent être revalorisées et que cette question nous concerne tous. À l'actif du comité : l'archivage d'une partie des dossiers du CRFTQMM, une enquête sur la situation des archives dans les conseils régionaux. À venir: la mise sur pied d'une Organisation à but non lucratif (OBNL), des demandes de subvention, une opération de sensibilisation à la préservation des archives auprès des affiliés de la FTQ, un site Internet. Dans l'immédiat, si un syndicat peut disposer à court terme d'un espace raisonnablement grand afin d'assurer un meilleur démarrage de nos opérations, faites-nous signe par courriel (ou pour toute autre question, militantes et militants bienvenus... et les jeunes aussi): CHAT2012synd@gmail.com

CONFÉRENCE NATIONALE DES DÉLÉGUÉES SOCIALES ET DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX

« 30 ans et toujours de son temps! »

Le réseau des déléguées sociales et des délégués sociaux (DS) de la FTQ fêtera son 30^e anniversaire en 2013. Eh oui, déjà trente ans! Et toujours de son temps puisque les DS restent indispensables à leurs consœurs et confrères de travail, tout comme à leur syndicat.

C'est donc dans une atmosphère de fête que nous sommes à concocter le menu de la conférence nationale qui aura lieu les 5 et 6 décembre prochain, au Sheraton Laval. Cette rencontre permettra de célébrer notre réseau, mais aussi de faire le point, de dresser le bilan de cette belle aventure tout en réfléchissant à l'avenir. Au programme : regard historique sur le réseau et analyse de son évolution, réflexion commune sur l'apport des DS dans les milieux de travail et syndicaux, conférence sur l'«empowerment», plusieurs ateliers-conférences abordant, au choix, différentes thématiques dont les questions de santé mentale au travail, de crise suicidaire, de dépendances, etc. La conférence se terminera par une discussion sur les enjeux et défis de l'avenir pour le réseau. Un événement à ne pas manquer!

Pour tous les détails, consultez le portail de la FTQ (www.ftq.qc.ca/conferenceDS). Vous y trouverez notamment le programme complet et le formulaire d'inscription.



MARC MONGEAU



MANON FOURNIER

Merci Guy!

Le comité FTQ alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances salue la passion, l'engagement et le dévouement du confrère Guy Tremblay (TUAC, section locale 500). Membre fondateur du comité où il représente les TUAC depuis 30 ans, Guy a assisté à sa dernière rencontre du comité les 19 et 20 septembre dernier. La FTQ lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouveaux défis.

NOUVELLE ÉMISSION DE RADIO DE L'IRÉC Par-dessus le marché

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) et les Éditions Vie économique diffusent, depuis le 5 septembre dernier, tous les mercredis à 11h, une nouvelle émission radiophonique hebdomadaire intitulée *Par-dessus le marché* sur les ondes de Radio Ville-Marie. Cette émission de radio met l'accent sur les perspectives critiques en économie, insistant pour montrer que les points de vue dominants dans l'espace médiatique ne sont pas les seules façons de voir les choses. On peut écouter Radio Ville-Marie sur la bande FM : Montréal 91,3, Sherbrooke 100,3, Trois-Rivières 89,9 Victoriaville 89,3 Rimouski 104,1; sur la bande AM : Gatineau 1350.

En effet, l'IRÉC constate qu'il existe peu de plateformes permettant aux chercheuses et chercheurs québécois de mettre en valeur les connaissances économiques qu'ils développent ou aux acteurs économiques de faire connaître leurs pratiques alternatives. Cette tribune est donc l'occasion d'exposer la diversité, la richesse et la profondeur de la réflexion sur la vie économique contemporaine. Le format de l'émission s'adapte à ces différents types de connaissances, qu'elles proviennent d'instituts de recherche, d'étudiants-chercheurs, de professeurs, d'auteurs ou de la pratique sur le terrain.

Cette tribune sert aussi à mieux faire connaître et rayonner les travaux réalisés par l'IRÉC de même que ceux produits par les Éditions Vie économique (OikosBlogue et Revue Vie économique).



Semaine de prévention de la toxicomanie 2012

Fidèle à son engagement, la FTQ souligne une fois de plus la Semaine de prévention de la toxicomanie. Cette activité nationale aura lieu du 18 au 24 novembre 2012 sur le thème *Intense au naturel! Y'a tellement mieux à faire que de consommer* et vise à sensibiliser les personnes aux effets de la surconsommation et aux façons de la prévenir.

Les syndicats et les conseils régionaux sont invités à profiter de cette semaine pour sensibiliser leurs membres aux problèmes de dépendances.

Téléchargez l'affiche produite par la FTQ à l'adresse www.ftq.qc.ca sous la rubrique *Réseau d'entraide*. AFFICHEZ-VOUS!



Des allées et venues au Bureau de la FTQ

Magali Picard a été nommée vice-présidente exécutive régionale pour le Québec (VPER) de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) en juin dernier. Elle succède ainsi à Jérôme Turcq qui a récemment pris sa retraite.

Magali est une militante syndicale de longue date. Impliquée dans les instances de l'AFPC depuis plus de dix ans, elle a occupé des fonctions syndicales dans sa section locale du Syndicat des employé-e-s des Anciens Combattants (SEAC). En 2005, elle est devenue vice-présidente nationale du SEAC, puis en 2008 VPER suppléante, deux postes qu'elle a occupés jusqu'à juin 2012.

Au cours de ces années, Magali a été impliquée de près dans plusieurs dossiers de relations de travail en plus de participer à une négociation nationale. Elle est également fière de faire partie du Réseau national des peuples autochtones de l'AFPC.



AFPC

Sylvain Martin a quant à lui succédé au confrère Jean-Pierre Fortin lors du congrès du Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada des (TCA-QUÉBEC), en août dernier.

Membre des TCA-Québec depuis 1987, Sylvain vient de l'unité de Parco-Hesse de la section locale 777 dont il a été élu membre du comité de négociation en 1989 et président en 1991.

De 1991 à 2005, il a occupé le poste de premier vice-président responsable des services aux petites unités et de l'éducation. Durant ces années, il a aussi été élu pour représenter sa section locale au Conseil québécois des TCA, au Congrès statutaire des TCA et au Congrès de la FTQ.

De 2001 à 2005, il a été président du Conseil québécois et membre du Bureau exécutif national des TCA. Par la suite, il a été représentant national au bureau de la ville de Québec, et depuis 2008 il est directeur régional au bureau de Montréal.

Tout au long de ces années, Sylvain a été très impliqué au niveau du recrutement syndical, de l'éducation, de la santé et de la sécurité du travail et a pris part à plusieurs conflits et manifestations partout au Québec.

Ces nominations signifient également que Magali Picard et Sylvain Martin accèdent à la vice-présidence de la FTQ. La centrale leur souhaite bienvenue et bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

Louise Michaud a succédé à la consœur Monique Côté, de la section locale 429 du SCFP, au poste de vice-présidente de la FTQ en juillet dernier. Louise avait été élue lors du dernier congrès de la FTQ par les femmes «délégues» comme vice-présidente substitut pour assurer la relève en raison d'une vacance définitive au poste de vice-présidente représentant les femmes au Bureau de la FTQ.



AIMTA

Membre de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA) depuis 1988, Louise est présidente du comité de la condition féminine et secrétaire archiviste de la section locale 869.

Louise connaît bien la FTQ. En effet, de 2000 à aujourd'hui, elle a représenté l'AIMTA sur le comité de la condition féminine et sur le comité de l'équité salariale de la centrale. En 2011 elle a été élue présidente du comité de la condition féminine FTQ. Elle a aussi participé au Collège FTQ-Fonds en 2007.

Tout au long de ces années, Louise s'est impliquée syndicalement dans plusieurs dossiers, notamment ceux de l'éducation, de la francisation, de la retraite, de la condition féminine et de l'équité salariale. Elle a aussi représenté l'AIMTA au niveau national en condition féminine et dans plusieurs congrès. Elle a également participé à plusieurs manifestations partout au Québec. Bienvenue Louise !

Les oubliés de la santé

LA DERNIÈRE CAMPAGNE ÉLECTORALE N'A PAS FAIT EXCEPTION AUX PRÉCÉDENTES. ON Y A PARLÉ ABONDAMMENT DE SERVICES DE SANTÉ. ET COMME À L'HABITUDE, ON Y A DÉBATTU DU NOMBRE DE MÉDECINS, DU NOMBRE DE PATIENTS PAR MÉDECIN, DES SUPER-INFIRMIÈRES, DE LEUR RÔLE, DES TÂCHES QUI LEUR SONT, SERONT OU DEVRAIENT ÊTRE DÉVOLUES. ON CONNAÎT LA CHANSON...

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) vient de lancer une campagne pour faire sortir de l'ombre ces héros méconnus qui œuvrent aux côtés des groupes médicaux. Pour ce faire, le SCFP a adopté une nouvelle désignation pour identifier ces travailleurs. Dorénavant, ils seront connus comme des «périsoignants».

Périsoignants? Ce nouveau terme mérite une courte explication. Le néologisme est formé du préfixe «péri», venant du grec et signifiant «autour»; et de «soignant», du verbe «soigner», «qui soigne».

Depuis 2004, outre les médecins, les employés du secteur de la santé et des affaires sociales sont divisés en quatre grandes catégories. Dans le jargon du milieu, on parle de quatre catégories. La catégorie 1 représente les infirmières et la catégorie 4, les techniciens et les professionnels. C'est en pensant aux

deux autres catégories d'employés, la 2 et la 3, que le SCFP a lancé la campagne des périsoignants.

Les périsoignants assument une foule de tâches dans le prolongement des soins de santé. Ce sont, par exemple, les préposés aux bénéficiaires, à la préparation des médicaments, à la réadaptation physique, à



l'accueil, aux dossiers médicaux, à l'entretien ménager, à la lessive, aux cuisines, à l'administration. Ou encore ceux qui composent les différents corps de métier des établissements de santé ou de services sociaux : plombier, menuisier, mécanicien de machines fixes, etc.

Un parallèle suffira à nous convaincre que la présence des périsoignants est essentielle au bon fonctionnement du système de santé. Dans l'éclosion de légionellose à Québec, on aurait ajouté 1000 médecins supplémentaires à Québec, cela n'aurait pas stoppé la crise. C'était une question d'entretien (des tours de refroidissement). Couper dans l'entretien ménager des hôpitaux, dans la plomberie, le chauffage, dans le suivi des dossiers médicaux ou dans n'importe quel service rendu par les périsoignants et l'on court à la catastrophe. Malheureusement, on n'en parle jamais. Ils travaillent le plus souvent dans l'ombre. Mais ils travaillent fort et ils sont essentiels au bon fonctionnement du système dans son ensemble.

La campagne des périsoignants du SCFP se veut également un hommage à toutes ces personnes qui, chaque jour, font aussi la différence.

DOSSIER ÉQUITÉ SALARIALE

Une nouvelle obligation annuelle pour les employeurs

SUITE AUX MODIFICATIONS À LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE (2009), LES EMPLOYEURS DEVRONT, DÈS CET AUTOMNE, REMETTRE UNE DÉCLARATION EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ SALARIALE (DEMES) QUI ATTESTE QU'ILS ONT FAIT OU NON L'ÉQUITÉ SALARIALE OU SON MAINTIEN ET QU'ILS ONT CORRIGÉ LES ÉCARTS SALARIAUX, LE CAS ÉCHÉANT.

La déclaration des employeurs se veut un mécanisme de reddition de comptes qui permettra à la Commission de l'équité salariale (CÉS) d'avoir un portrait plus précis des progrès réalisés en matière d'équité salariale.

Les renseignements devant être transmis au gouverne-

ment incluent la date du début des activités de l'entreprise, le nombre de personnes salariées, la date de l'affichage des résultats de l'exercice d'équité salariale, ou du maintien, etc.

L'entreprise qui refusera de produire la déclaration annuelle, s'expose à une

amende pouvant aller de 1 000 \$ à 45 000 \$.

Par ailleurs, dès cet automne, un nouveau programme de vérification sera mis sur pied pour examiner les déclarations des employeurs et identifier les failles. La Commission pourra ainsi mieux cibler ses interventions de vérification et de soutien.

À surveiller

Il faudra surveiller l'affichage dans les milieux de travail afin de s'assurer que l'exercice a été réalisé dans l'entreprise.

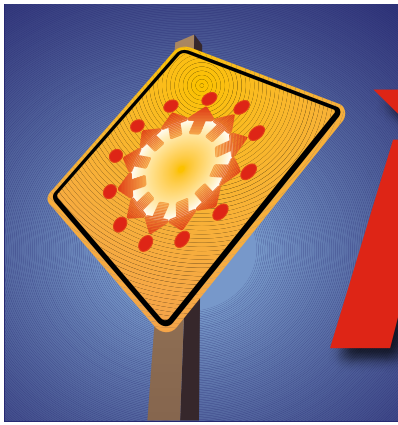
L'affichage doit inclure la liste des catégories d'emplois et leur prédominance sexuelle, les résultats de l'estimation des écarts salariaux (en pourcentage ou en chiffre), le montant des ajustements à verser ou non pour les catégories à prédominance féminine.

Le délai est de 60 jours pour poser des questions ou faire des commentaires pour bien comprendre les résultats. Si les réponses obtenues sont insatisfaisantes, on peut porter plainte à la CÉS.

QUI SONT LES EMPLOYEURS VISÉS ?

- ▼ Ceux dont l'entreprise est immatriculée au Registre québécois des entreprises et qui ont déclaré 6 personnes salariées¹ et plus l'année précédente;
- ▼ Les autorités publiques, peu importe leur taille, comme les municipalités ou certaines organisations paragouvernementales;
- ▼ Le Conseil du trésor;
- ▼ Les regroupements d'employeurs autorisés en vertu de la Loi.

1 . Pour rejoindre les entreprises visées par la Loi, il est nécessaire d'inclure les entreprises de six personnes salariées et plus car le registre des entreprises du Québec cible les entreprises de tailles différentes de celles de la Loi sur l'équité salariale .



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, SEPTEMBRE-OCTOBRE 2012

JOURNÉE SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL AU CONSEIL RÉGIONAL FTQ LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

La formation au cœur de notre travail

NOUS SAVONS QUE LA FORMATION ET L'INFORMATION OFFERTES AUX REPRÉSENTANTS SYNDICAUX EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL SONT DES OUTILS INDISPENSABLES DANS LEUR TRAVAIL. C'EST CE QUI LEUR PERMET DE BIEN REPRÉSENTER LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES, AUTANT EN CE QUI A TRAIT À LA PRÉVENTION QUE DANS LES CAS DE RÉPARATION.

C'est pour cette raison que le comité de santé-sécurité de la FTQ-LL a organisé, le 5 juin dernier, la première journée d'information SST de l'année 2012.

Plus de quarante personnes provenant des deux régions composant le conseil régional ont assisté à cette journée. Le premier thème abordé a été la mise à jour concernant la loi C21. La présentation a été donnée

par M^e Mathieu Marchand, avocat spécialisé en droit du travail. M^e Marchand a rappelé l'historique ayant mené à l'adoption par le gouvernement canadien de cette loi visant la responsabilité pénale des organisations et a salué l'implication de la FTQ qui a joué un rôle important dans l'adoption de cette loi.

En après-midi, Serge Beaulieu, du service de l'édu-

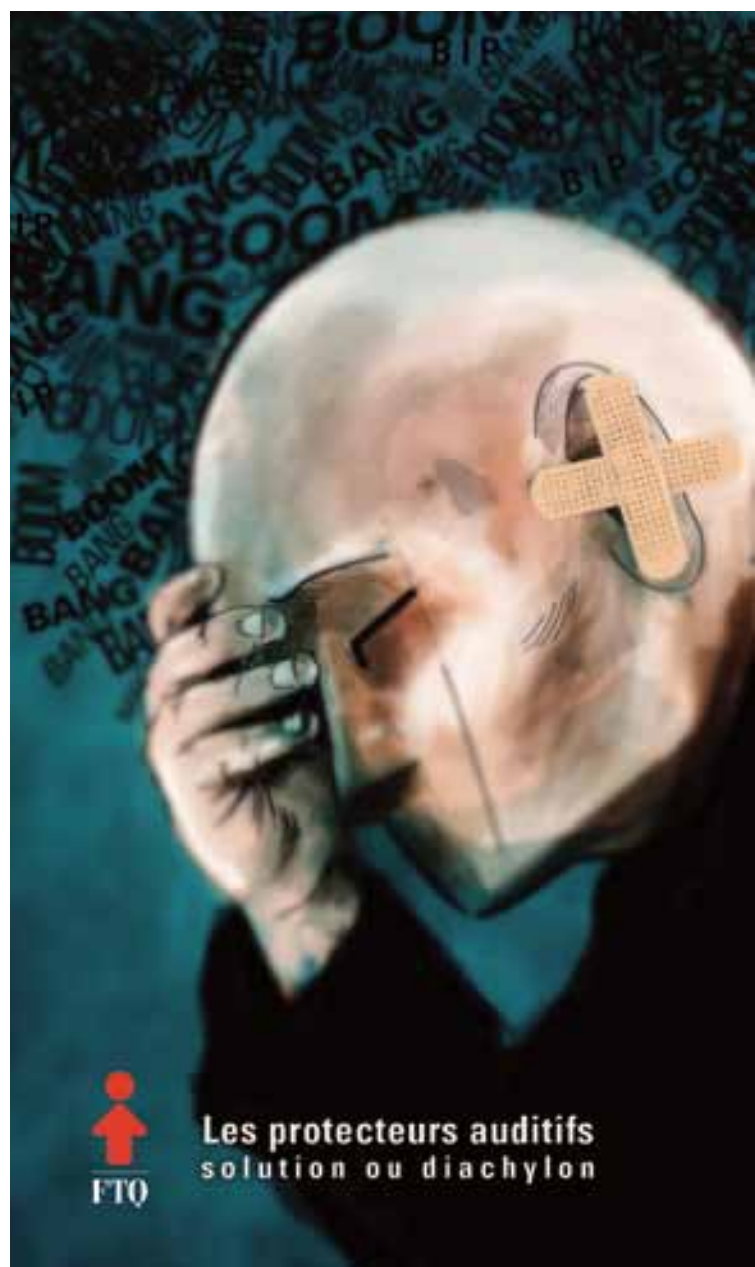
cation de la FTQ, a animé un atelier au cours duquel les participants et les participantes ont dû réfléchir sur le processus de l'assignation temporaire qui est trop souvent utilisée de façon abusive par les employeurs afin de diminuer les coûts qui leur sont imputés suite à une lésion professionnelle. Le fin mot de cette histoire est que, « si l'assignation temporaire ne favorise pas la réadaptation, elle ne doit tout simplement pas avoir lieu ».

La journée et les sujets choisis ont été fort appréciés des personnes présentes qui ont pris rendez-vous pour la prochaine journée santé-sécurité du travail qui aura lieu cet automne !

Un nouveau guide sur l'utilisation des protecteurs auditifs disponible gratuitement dès le 15 octobre prochain

La FTQ, par l'entremise de son service de la santé et de la sécurité du travail, a rédigé ce guide dans le but de vous mettre en garde contre la fausse protection et vous faire connaître l'efficacité réelle des protecteurs auditifs, c'est-à-dire dans les milieux de travail. En effet, trop d'employeurs tentent, encore aujourd'hui, de nous faire croire que les protecteurs auditifs constituent une solution permanente et infaillible pour réduire l'exposition au bruit.

Pour commander votre exemplaire du guide **Les protecteurs auditifs : solution ou diachylon**, communiquez par courrier électronique avec le service de l'imprimerie de la FTQ à : **sroy@ftq.qc.ca** ou **dmartel@ftq.qc.ca**



Les protecteurs auditifs
solution ou diachylon

Le culte de la vitesse peut provoquer des dépendances

Un article bien documenté publié récemment dans *L'intervenant* établit un lien entre le culte de la vitesse et les dépendances. Voici un résumé de quelques idées émises par Amnon J. Suissa, professeur de l'École de travail social de l'UQAM.

En premier lieu, il fait un lien entre la liposuction au lieu de prendre le temps de suivre un régime et de faire de l'exercice, manger du « fast food » ou opter pour une connexion plus rapide à Internet pour aller encore plus vite. Ce sentiment de l'immédiat, de l'instantané, pour être à la hauteur de la norme sociale, a des effets pervers qui peuvent aller jusqu'à mettre notre équilibre psychique et social en cause.

« Avons-nous perdu l'art de prendre le temps de faire les choses, voire de ne rien faire ? », questionne-t-il. Les preuves s'accumulent :

- ▼ augmentation vertigineuse de la médicalisation pour faire face aux divers symptômes et malaises provoqués par les nouvelles exigences
- ▼ hausse des problèmes de santé mentale : insomnie, dépression, épuisement professionnel
- ▼ faiblesse des liens sociaux, isolement.

Au travail...

Le même phénomène se manifeste dans le monde du travail. Trop souvent, on entend dire que l'ordinateur ne réagit pas assez vite aux commandes. On s'étonne lorsque l'intervenant à qui on a fait parvenir un courriel ne répond pas dans la seconde ou que le site Internet consulté n'est pas mis à jour instantanément. Il faut également se méfier des « laisses électroniques » que sont les téléphones intelligents qui nous maintiennent en lien avec le travail 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Amnon J. Suissa rapporte qu'aux États-Unis, l'abus de psychotropes en milieu de travail a bondi de 70 % au cours de la dernière décennie. Et le lien entre la vitesse de la performance et le taux d'obésité est bien réel. Nous avons accès à la nourriture ou aux cyberservices presque 24 heures sur 24. La cyberdépendance fait son apparition et tout ça peut avoir des effets néfastes sur notre vie personnelle, familiale et sociale.

Dans le milieu de la recherche sociale, on entend des inquiétudes. Quels effets la vie trépidante, la prolifération des technologies, la multiplication toujours plus importante de l'information accessible au bout des doigts ou les jeux interactifs peuvent-ils avoir sur le cerveau de nos jeunes qui sont surstimulés ? « Les enfants ne paient-ils pas le prix de ce rythme effréné où la tendance sociale actuelle exerce des pressions lourdes pour qu'ils performant en un temps record ? », demande Amnon J. Suissa.

Et parallèlement, certains psychiatres et chercheurs se questionnent sur l'usage abusif des psychotropes, souvent des psychostimulants, pour traiter les enfants avec des problèmes de manque d'attention, d'humeur, de comportement ou de performance, ajoute monsieur Suissa. Il souligne que ces pratiques dépassent les connaissances actuelles et qu'on se demande si l'on n'est pas en train d'expérimenter ces substances sur nos enfants.

Source : *L'intervenant*, revue sur la toxicomanie et le jeu excessif, mars 2012, pages 11 et 12.

Qu'on se
le dise

DEUX ACCIDENTS MORTELS DANS DES MAGASINS RONA

Les TUAC lancent un appel à la prévention... partout!

PRIORITÉ PRÉVENTION
PARTOUT A BEAU ÊTRE LE
MANTRA QUE L'ON RÉPÈTE
INLIASSABLEMENT, ENCORE
EN 2012 TROP D'ACCIDENTS
DE TRAVAIL AURAIENT PU
ÊTRE ÉVITÉS. LE MONDE
OUVRIER A RENCONTRÉ
DES REPRÉSENTANTS
DE LA SECTION LOCALE
500 DU SYNDICAT
DES TRAVAILLEURS ET
TRAVAILLEUSES UNIS DE
L'ALIMENTATION ET DU
COMMERCE (TUAC) POUR
FAIRE LE POINT SUR CES
DEUX TRAGÉDIES ET LES
LEÇONS À EN TIRER.



Denise Cameron, coordonnatrice au Service de santé et sécurité des TUAC, entourée de Vincent Dion et Dominic Lagarde, tous deux représentants au service pour les TUAC.

Rappel des faits

Le premier accident est survenu le 7 décembre 2011 dans le magasin Rona de Longueuil.

Le rapport de la CSST qui vient d'être rendu public révèle que :

« Le travailleur est décédé après avoir accédé à une plate-forme élévatrice conduite par un opérateur. La plate-forme circulait dans l'embrasement des portes coulissantes reliant la cour à bois intérieure au magasin. Sa tête s'est coincée entre le haut du cadrage des portes et la lisse supérieure du garde-corps arrière de la plate-forme... Le travailleur décède des suites de ses blessures ».

L'enquête de la CSST a permis de retenir les causes suivantes :

« La position du travailleur dans la plate-forme élévatrice en mouvement l'expose à une zone de coincement lorsqu'elle passe l'embrasement des portes coulissantes. La méthode de travail utilisée avec la plate-forme élévatrice pour franchir l'embrasement des portes est dangereuse parce qu'elle expose les travailleurs à des dangers de coincement ».

La CSST identifie une méthode de travail dangereuse et l'employeur reçoit un constat d'infraction

La CSST a donc émis plusieurs mesures correctives au magasin et a affirmé

dans ses recommandations qu'elle : « ... informera les associations d'employeurs dont les membres sont susceptibles d'utiliser ces équipements dans leurs établissements ainsi que les entreprises locatrices et distributrices des plates-formes élévatrices ».

À la suite de cet accident, la CSST a interdit l'utilisation de la plate-forme élévatrice jusqu'à ce que l'employeur obtienne l'attestation d'un spécialiste concernant l'état et la conformité de celle-ci. Elle a, de plus, interdit de façon permanente le passage de la plate-forme élévatrice, avec l'opérateur à son bord, sous toute structure rigide ne permettant pas à l'opérateur de demeurer debout.

Dans un communiqué émis à la suite du rapport, la CSST : « ... considère que Rona Le Régional a compromis directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des travailleurs lors de déplacements avec une plate-forme élévatrice. En conséquence, un constat d'infraction lui a été délivré. Pour ce type d'infraction, l'amende peut varier de 15 000 \$ à 60 000 \$ pour une première offense ou de 30 000 \$ à 150 000 \$ s'il s'agit d'une récidive. »

Le deuxième cas est survenu dans le magasin Rona de Pierrefonds, le 15 août dernier. Le travailleur a fait une chute de huit pieds à partir de la plate-

forme d'un chariot élévateur à poste de conduite relevable alors qu'il plaçait une grande porte patio au second niveau du palettier.

Les TUAC n'ont pas encore reçu le rapport final, mais le rapport préliminaire d'enquête de la CSST démontre que : « Il y a absence d'une méthode de travail écrite sécuritaire en ce qui a trait à la procédure à suivre lors du palettissage d'une porte patio au deuxième et troisième niveau d'un palettier. L'absence d'une procédure de travail sécuritaire laisse les travailleurs agir comme bon leur semble et les expose à des blessures graves ».

Rona s'est engagée à ne plus placer ses portes patio en hauteur et à attendre d'avoir l'équipement adéquat pour déplacer celles déjà sur place.

« Ça prend plus que des efforts! »

D'entrée de jeu, les TUAC lancent un message simple et clair : « On pense toujours au secteur de la construction quand on pense aux accidents de travail, mais les dangers sont dans tous les secteurs. Un représentant en prévention santé et sécurité libéré à temps plein pour être sur place aurait pu faire une différence. C'est une revendication qu'on a depuis longtemps et on a encore une preuve que cette demande est légitime, et ce même chez des employeurs qui sont consciencieux.

Il faut plus que des efforts et de la bonne volonté. Il revient à l'employeur de ne pas tolérer les mauvaises habitudes », explique Denise Cameron, coordonnatrice au Service de santé et sécurité des TUAC.

Le message des représentants au service assignés aux deux magasins Rona, Vincent Dion et Dominic Lagarde est tout aussi limpide : « Nous avons organisé des rencontres à la suite de ces deux événements et on a pu constater à quel point nos membres ont été très touchés. Ils ont tous été sensibles au fait que ça aurait pu leur arriver. Il faut continuer à être vigilants, tout le temps et partout! », affirment Vincent et Dominic.



Cliquez sur J'AIME

pour obtenir de l'information pratique en matière de santé et de la sécurité du travail.

www.facebook.com/SantesecuriteFTQ

Avoir du cœur à l'ouvrage

Depuis aussi loin que 1958, la communauté médicale se questionne sur la relation entre les maladies coronariennes et les longues heures de travail.

À la lumière d'une récente étude de l'Institut finlandais de santé et de sécurité du travail publié dans le *American Journal of Epidemiology*, les « bourreaux de travail » auraient tout avantage à revoir leurs priorités en matière de qualité de vie et de longévité. En effet, cette étude démontre que le stress, combiné à une haute pression artérielle et à une hygiène de vie inadéquate, risque d'entraîner des maladies graves. Le risque de maladie coronarienne passe de 40 % à 80 % chez les personnes qui travaillent plus de huit heures par jour. Les causes probables de cette hausse du risque sont variées : exposition prolongée au stress psychologique, production plus élevée que la normale de cortisol, hormone de stress, mauvaises habitudes alimentaires et peu d'activités physiques, car peu ou pas de temps à accorder à l'exercice ou aux loisirs.

L'équipe de la D^{re} Marianna Virtanen en vient à la conclusion que la « régularité » du rythme de travail entraîne des problèmes de santé graves à long terme, après avoir compilé les données de 12 études effectuées auprès de 22 518 personnes dans environ une dizaine de pays. Une autre recherche publiée en Angleterre, en 2011, révélait aussi que les personnes qui travaillent plus de 11 heures par jour ont 67 % plus de risque de développer une maladie coronarienne que celles qui travaillent huit heures par jour.

Qu'importe les motivations qui poussent certaines personnes à cumuler de longues heures de travail, les maladies coronariennes sont multifactorielles et demeurent une des causes de décès les plus fréquentes en occident. En agissant de manière à contrer l'un ou l'autre des facteurs responsables des maladies causées par des heures de travail excessives, peut-être pourrions-nous éviter de devenir nos propres bourreaux!

Règlement à la CCQ après deux mois de grève!

LE 30 JUILLET DERNIER, LES QUELQUE 600 MEMBRES DU SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS PROFESSIONNELS-LES ET DE BUREAU (SEPB-QUÉBEC), SECTION LOCALE 573 À L'EMPLOI DE LA COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ), ONT ENTÉRINÉ À 98 % UNE ENTENTE DE PRINCIPE INTERVENUE EN PRÉSENCE D'UN MÉDIATEUR SPÉCIAL NOMMÉ PAR QUÉBEC.

Cette entente de 5 ans, rétroactive au 1^{er} janvier 2010 et se terminant le 31 décembre 2014, est à peu de choses près conforme à l'hypothèse de règlement proposée par le conciliateur le 2 juin 2012 et contient les mêmes paramètres que l'entente intervenue dans le reste des secteurs public et parapublic. Au plan des augmentations salariales et de l'indexation, le contrat de travail prévoit 6 % sur cinq ans, les clauses d'indexation en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) s'appliquant à partir de janvier 2011. La sécurité d'emploi est maintenue intégralement.

Statu quo

La nouvelle entente consacre le statu quo par rapport à l'ancienne convention collective. C'est donc dire que la presque totalité des 189 nouvelles demandes de l'employeur ont été retirées.

Les parties ont cependant convenu de redessiner le régime de retraite pour assurer sa pérennité et certains changements seront apportés à compter de 2013, en particulier en ce qui a trait aux assurances collectives. Enfin, la nouvelle convention collective contient une clause passerelle permettant aux 600 employés du SEPB désirant être promus dans le groupe des 300 salariés avec pouvoir d'enquête, de faire reconnaître leur ancienneté par la CCQ avant d'embaucher du personnel de l'extérieur.

Pour le directeur exécutif du SEPB-Québec, Serge Cadieux, « cette entente a été possible grâce à la détermination et à la ténacité des salariés et au travail du médiateur spécial, Normand Gauthier, qui a forcé les parties à être constamment en mode solution. Nous avons maintenant une paix industrielle qui permettra à la CCQ de réaliser ses importants mandats plus efficacement au cours des prochaines années. »



JOCELYN BEAUDRY

FIN DE LA GRÈVE À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SEPT-ÎLES

Les 33 employées de la Caisse populaire de Sept-Îles sont retournées au travail le 11 juin dernier après un conflit qui a duré près de trois mois. C'est le 31 mai dernier que les employées de la Caisse populaire de Sept-Îles (section locale 7065 des Métallos) ont entériné une toute nouvelle convention collective dans une proportion de 74 %.

« Nous sommes contentes de retourner au travail. De nombreux Métallos sont venus nous soutenir lors de notre assemblée générale. Nous nous sommes senties appuyées par les membres et la population. Nous leur disons un gros merci! », a déclaré Josée Fournier du comité de négociation. Un rapport du ministère du Travail a souligné des infractions de la part de la Caisse populaire et du Mouvement Desjardins à la loi anti-briseurs de grève. À la suite de l'enquête, une entente a été signée entre les parties. Le contrat permet un certain réajustement des conditions de travail en fonction du coût de la vie dans cette région minière.



MÉTALLOS

RIO TINTO FER ET TITANE À HAVRE-SAINT-PIERRE La masse salariale augmentera de 50 %

Les 300 travailleurs de la mine d'ilménite Rio Tinto Fer et Titane à Havre-Saint-Pierre ont ratifié en août un contrat de travail d'une durée de six ans en vertu duquel la masse salariale augmentera à terme de 50 %. En moyenne, les hausses de salaire annuelles sont

de 4,8 %, auxquelles il faut ajouter une bonification des régimes de retraite, une augmentation des vacances, une amélioration des assurances. Une nouvelle carte de paiement des médicaments sera par ailleurs introduite et l'assurance-vie sera haussée,

pour le personnel actif ainsi que pour les retraités.

Les Métallos de Havre-Saint-Pierre se réjouissent d'avoir pu maintenir intact le régime de retraite à prestations déterminées, ainsi que l'indexation des rentes pour les retraités. Mieux que ça, la part qui doit être versée directement par l'employé au régime sera diminuée de 40 %, c'est donc dire que l'employeur en assumera une plus grande partie. « On a obtenu tout ce que nous demandions. Rio Tinto a compris qu'il valait mieux négocier que vivre un conflit. On a fait la grève en 2007 pour garder le régime de retraite et nous sommes fiers d'avoir encore une fois réussi à le maintenir », souligne le président de la section locale 4466, Steve Arsenault.



Le comité de négociation

MÉTALLOS

LES LOCKOUTÉS D'ALMA ONT EU GAIN DE CAUSE

La sous-traitance sera limitée!

VICTOIRE! LES MÉTALLOS D'ALMA SORTENT LA TÊTE HAUTE D'UN LOCKOUT DIFFICILE DE SIX MOIS. GRÂCE À LA SOLIDARITÉ SYNDICALE, RÉGIONALE ET MÊME INTERNATIONALE, ILS ONT RÉUSSI À INTRODUIRE DES DISPOSITIONS QUI LIMITENT LA SOUS-TRAITANCE ET PROTÈGENT LES EMPLOIS.

LES 780 TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE RIO TINTO ALCAN (RTA) À ALMA SE SONT TENUS DEBOUT DEVANT LA MULTINATIONALE ET ILS ONT GAGNÉ!

Le 5 juillet dernier, un peu plus de six mois après le lockout sauvage et illégal de RTA, les Métallos ont entériné une entente de principe avec de fortes majorités. Les travailleurs ont eu gain de cause sur le principal point en litige: la sous-traitance. Ainsi seulement 10 % des heures travaillées dans certains postes de production pourront faire l'objet de sous-traitance (ce pourcentage sera porté à 15 % à partir de 2015). Dans l'accréditation « bureau », une nouvelle clause protège contre le remplacement des nouveaux retraités par des employés sous-traitants. Il en va de même pour les concierges.

Pour le directeur québécois du Syndicat des Métallos, Daniel Roy, « les membres de



MÉTALLOS-9490

la section locale 9490 ont tracé la voie au Québec d'un syndicalisme moderne. Devant de grandes multinationales, voilà ce qu'un syndicat international comme le nôtre, aux ramifications puissantes, dont l'esprit de solidarité et d'appartenance anime ses membres, est capable de faire. »

Une campagne mondiale

La bataille a aussi été menée à l'échelle de la planète. Le président de la section locale 9490, Marc Maltais, et l'adjoint au directeur québécois, Guy Farrell ont en effet relancé la campagne jusqu'à son assemblée des actionnaires à Londres pour les inciter à négocier sérieusement. Le représentant des Métallos Dominic Lemieux et l'officier de la section locale Alexandre Fréchette sont aussi allés à une deuxième assemblée des actionnaires, en Australie.

Quelques semaines plus tôt, la tournée mondiale s'était arrêtée sur la Côte

Ouest américaine, en Australie et en Nouvelle-Zélande, à la rencontre de plusieurs syndicats.

Un conflit financé par les contribuables

La mobilisation a aussi été importante au Québec. Le 31 mars, plus de 8000 personnes ont manifesté dans les rues d'Alma, ville de 30 000 âmes. En mai, les lockoutés ont organisé une Marche de l'énergie qui les a menés jusqu'à Québec pour que le gouvernement du Québec cesse de financer le lockout.

En effet, en vertu d'ententes secrètes, RTA vendait ses surplus d'électricité attribuables au lockout – pour une valeur de 100 millions – à Hydro-Québec qui n'en avait même pas besoin. « Il faudra être vigilant, cette question des ententes secrètes n'est pas réglée et ça déséquilibre les rapports de force lors de négociations », fait remarquer Daniel Roy. La convention arrive à échéance en décembre 2015.



Devenez ami de la FTQ sur Facebook et suivez l'actualité syndicale

LA FTQ PRÉSENTE À LA FIERTÉ 2012 Une lutte à poursuivre



PHOTOS PATRICK RONDEAU

Cette année encore, la FTQ a poursuivi la tradition en participant aux événements entourant la Fierté 2012.

Le 18 août dernier, la centrale prenait part pour une quatrième année consécutive à la grande journée communautaire. Par la tenue d'un kiosque sur la rue Sainte-Catherine, au cœur du Village, plusieurs membres du comité sur les droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres (GLBT) de la FTQ ont eu la chance de rencontrer la foule. Cet événement est une occasion unique de sensibiliser la population à la lutte à poursuivre dans les milieux de travail pour faire reconnaître les gains obtenus en matière d'égalité et pour s'assurer de la mise sur pied de véritables politiques contre l'homophobie respectées par tous et par toutes.

Le lendemain, sous un soleil radieux, des militants et des militantes de la FTQ ont participé au défilé, haut en couleur, de la Fierté. Michel Arsenault, président de la FTQ et Daniel Boyer, secrétaire général, se sont joints à une cinquantaine de militantes et de militants syndicaux au cours de cette marche.



LES MOTS QU'IL FAUT

Mieux dire au téléphone....

On a l'habitude de dire à son interlocuteur «gardez la ligne», un calque de l'anglais à rejeter. On devrait plutôt dire «ne quittez pas». On peut dire aussi «veuillez rester en ligne».

On ne devrait pas utiliser le calque «je retourne votre appel». On devrait plutôt dire «je vous rappelle», «je donne suite à votre message» ou «je vous rappelle à la suite de votre message».

Source : Asulf

RENTÉE LITTÉRAIRE SYNDICALE

D'où vient notre formation à la FTQ?

Nous sommes fiers de la formation syndicale offerte dans tous les conseils régionaux et dans les syndicats.

Mais d'où vient-elle? Quelle est son origine? Comment cela a commencé? Quand? Comment ont été inventées les méthodes que nous utilisons?

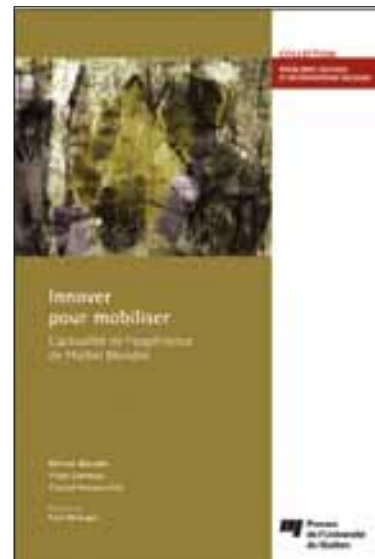
C'est ce que raconte un livre qui paraît ces jours-ci. Michel Blondin, l'un des auteurs, est devenu responsable de la formation au Syndicat des Métallus en 1975. Son premier mandat : développer une approche de formation par les pairs (les formateurs). Et c'est devenu l'approche de la FTQ en matière de formation syndicale.

C'est raconté dans un livre qui s'intitule *Innover pour mobiliser*.

L'actualité de l'expérience de Michel Blondin. Les auteurs sont Michel Blondin, Yvan Comeau et Ysabel Provencher, ces derniers sont deux professeurs à l'Université Laval.

Ce livre trace le parcours de ce fils d'ouvrier devenu animateur social, puis éducateur populaire en Amérique latine, éducateur syndical à la FTQ et éducateur économique solidaire au Fonds de solidarité FTQ.

Accompagner Michel Blondin dans son récit, c'est observer comment celui-ci a innové dans différents contextes et dans le cadre de différents mandats pour mobiliser tantôt les résidents des quartiers populaires de Montréal dans les comités de citoyens, tantôt les paysans boliviens par la conscientisation, tantôt la popu-



lation québécoise en faveur de la solidarité internationale, tantôt les Métallus pour l'action syndicale, particulièrement en matière de santé et sécurité au travail, tantôt les responsables syndicaux de la FTQ et de son Fonds de solidarité.

RÉÉDITION DU MANIFESTE L'ÉTAT ROUAGE DE NOTRE EXPLOITATION

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, signe l'avant-propos de la nouvelle édition du manifeste *L'État rouage de notre exploitation*, qui vient de paraître aux éditions Mouvements. Dans la préface, André Leclerc, conseiller à la FTQ de 1970 à 2008 et rédacteur du manifeste, replace l'ouvrage dans son contexte historique.

En 1971, le lockout brutal imposé aux syndicats des métiers de l'imprimerie de *La Presse* a un impact considérable sur le mouvement syndical. À la suite de la répression d'une marche de protestation – où les policiers causent la mort d'une manifestante, Michèle Gauthier –, Louis Laberge, le président de la FTQ, prononce une phrase qui va devenir célèbre : «*Ce n'est pas des vitres qu'il faut casser, c'est le régime que nous voulons casser...*» Un mois plus tard, à son congrès, la FTQ opère dans l'enthousiasme un tournant majeur et adopte un



manifeste, *L'État rouage de notre exploitation*. Ce manifeste propose un changement radical de la stratégie syndicale, laquelle désormais doit viser à unifier les luttes et s'opposer à l'illusion et à la stérilité du syndicalisme tel que pratiqué jusqu'alors.

Le manifeste critique «l'État libéral bourgeois» et l'impérialisme : «*Situé à sa vraie place, l'État apparaît comme rien de*

plus qu'un rouage de notre exploitation. [...] Nous comprenons vite que tout changement en profondeur est quasi impossible, quand on se conforme à toutes les règles du jeu définies par lui pour se maintenir en place. » Dans son discours intitulé Un seul front, Louis Laberge appelle à la mise sur pied d'«un front large et unifié de lutte à opposer aux forces de l'argent», un front qui permettrait de «casser le système actuel» et d'«instaurer chez nous un véritable pouvoir populaire». Il apparaît important et même prioritaire d'organiser «notre force politique», jusqu'à un parti politique des salariéEs si nécessaire, car il ne s'agit surtout pas de se débarrasser de «l'emprise américaine et anglo-saxonne sur notre économie» pour la «remplacer par une bourgeoisie technocratique et capitaliste québécoise». Un manifeste toujours d'actualité.



ANN KORE MOUN L'action collective, une force pour le développement

Ce film d'André Vanasse propose une étonnante incursion au cœur de la vie syndicale haïtienne. Qu'ils soient du milieu de l'éducation, de la santé, des services publics, du transport, des usines de sous-traitance du textile, ou de la paysannerie, des syndicalistes passionnés s'expriment sur l'importance de l'action collective dans le développement de leur pays.

Cette production a été soutenue par le service de la solidarité internationale de la FTQ et par plusieurs syndicats.

Site Web du film : www.fimsendika.wordpress.com

Le film sur YouTube : www.youtube.com/tubeftq

CONFLIT FTQ AU 27 SEPTEMBRE 2012

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Distribution M.G.F.	Rouyn-Noranda	5	TUAC-501	2012-04-16 (lock-out)

CAMPAGNE UNE RETRAITE À L'ABRI DES SOUCIS : ON AVANCE !



L'insuffisance des revenus de retraite provenant des régimes publics n'a pas fait l'objet de débats durant la dernière campagne électorale. Cela n'en demeure pas moins un problème important auquel nous aurons à faire face en tant qu'individu, mais aussi en tant que société. C'est pourquoi la FTQ a inclus dans sa plateforme de revendications présentée aux différents partis, l'amélioration du Régime de rentes du Québec (RRQ), le régime auquel toutes les travailleuses et tous les travailleurs cotisent. Jusqu'à tout dernièrement, seul Québec solidaire appuyait la bonification du RRQ. Les représentations auprès des partis politiques se sont donc poursuivies durant la campagne électorale.

Le Parti Québécois appuie la campagne de la FTQ

Le 31 août, le président de la FTQ, Michel Arseneault, a reçu une lettre de madame Pauline Marois à l'effet que le Parti Québécois s'engageait à exercer son leadership sur cette question auprès du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Rappelons que pour qu'il y ait bonification du RRQ et du Régime de pension du Canada (RPC), son jumeau, il faut qu'il y ait accord des deux tiers des provinces représentant les deux tiers de la population canadienne. Le gouvernement Charest n'ayant pas donné son accord, ni celui de l'Alberta et de la Saskatchewan, la règle des deux tiers de la population n'était pas remplie, elle l'est maintenant avec l'élection du PQ. Il nous faut donc continuer l'action politique pour que rapidement, et enfin, les provinces s'entendent sur l'amélioration à apporter. Une réunion des ministres des Finances provinciaux et du gouvernement fédéral est prévue en décembre prochain. C'est là, notamment, que nous verrons se concrétiser l'engagement du PQ et de sa chef, Pauline Marois, devenue première ministre.

Le nouveau programme d'éducation de la FTQ est arrivé, profitez-en !

Le thème retenu cette année par la FTQ pour son programme d'éducation, *La formation syndicale en appui à notre action collective*, s'inspire de son approche pédagogique lorsqu'il est question du transfert dans l'action.

Cette année nous nous attarderons particulièrement sur le transfert dans l'action collective, celui qui fait en sorte que le militant et la militante par son organisation participent à revendiquer une société juste et équitable, une société qui protège ses acquis sociaux du droit à l'éducation, à la santé, au travail et, dans le cadre de notre mouvement, du droit à la libre association.

En plus de nous former comme syndicaliste nous sommes aussi des citoyens et citoyennes à part entière et dans ce sens, il devient essentiel de créer des lieux d'échange et de formation pour que nos membres prennent conscience de leurs droits et de leur pouvoir. C'est ainsi, qu'ils et elles pourront, par des actions collectives, faire pression auprès des leaders politiques pour protéger nos acquis et surtout se donner, ensemble, une société dont nous serons fiers.

Pour tous les goûts

De la santé et la sécurité du travail, aux régimes de retraite, aux assurances collectives, à la francisation, à la mondialisation, en passant pas le réseau des déléguées sociales et des délégués sociaux et par le développement local et régional, le programme offre un large éventail de formations.

Vous y trouverez les renseignements détaillés sur les sessions de formation de base, sur la formation de formateurs et de formatrices, sur le perfectionnement de formateurs et de formatrices, ainsi que sur les cours spécialisés.

Le programme est disponible sur le portail Internet de la FTQ : **www.ftq.qc.ca**. Vous pouvez également vous le procurer en contactant Manon Fournier au service de l'éducation au 514 383-8039 ou sans frais au 1 877 897-0057.

Bonne formation !



PROJET DE LOI C-377

LA FTQ INVITE SES AFFILIÉS À PASSER À L'ACTION

La FTQ est très inquiète des impacts possibles du projet de loi privé C-377 du gouvernement Harper qui a pour but d'obliger les syndicats à publier leurs états financiers avec moult détails. Devant l'importance de bloquer ce projet de loi, la FTQ invite les syndicats locaux à écrire aux députés conservateurs et libéraux pour leur demander de ne pas l'appuyer.

Corriger des problèmes qui n'existent pas

Rappelons que le projet de loi obligerait les syndicats locaux à donner annuellement des informations que les principaux intéressés, soit les membres, ont déjà.

En effet, les syndicats présentent déjà des rapports à leurs membres parce que ce sont des organisations ouvertes et démocratiques. De plus, la vaste majorité des codes du travail des provinces exigent

que les syndicats les rendent accessibles.

Il semble bien que le gouvernement Harper réserve aux syndicats un traitement particulier puisque ce projet de loi ne s'applique qu'aux organisations syndicales et non pas aux autres organisations professionnelles qui font payer des cotisations à leurs membres.

Vingt-cinq mille organisations syndicales et divisions internes d'organisations syndicales au Canada devront présenter des rapports extrêmement détaillés en vertu de ce projet de loi. Tous ces rapports devront être traités et les coûts seront énormes pour le gouvernement qui devra élaborer tous les règlements requis pour appliquer la loi, concevoir et préparer tous les formulaires et les guides d'instructions requis, développer les logiciels pour classer, recevoir et traiter les

renseignements et développer une base de données consultable en ligne. Selon une estimation prudente, cela engendrera des coûts additionnels de plusieurs centaines de millions de dollars. De plus, l'information à déclarer est si détaillée et de si vaste portée que le Congrès du travail du Canada (CTC) estime que le syndicat moyen serait obligé de consacrer de 200 à 400 heures par année à l'établissement des déclarations, ce qui coûterait beaucoup d'argent. Quand on sait que la plupart des sections locales et de nombreux petits syndicats nationaux dépendent de bénévoles pour mener à bien leurs activités, nous comprenons mal l'intention du gouvernement.

Consultez le portail Internet de la FTQ pour obtenir un modèle de lettre, ainsi que les adresses des députés.

Les TCA et le SCEP unissent leurs forces

Le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA) et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), proposent de s'unir pour créer une grande force syndicale.

Les quelque 1000 délégués des TCA, réunis en congrès le 22 août dernier, se sont déjà prononcés en faveur de la création de ce nouveau syndicat. De leur côté, les délégués du SCEP se prononceront lors de leur congrès, le 14 octobre prochain à Québec.

Ce nouveau syndicat représentera un peu plus de 300 000 travailleurs et travailleuses à travers le pays (52 090 au Québec) issus d'un large éventail de secteurs d'activité : manufacturier, communications, transports, ressources et services.

Selon Michel Ouimet, vice-président exécutif du SCEP et Sylvain Martin, directeur québécois des TCA, la crise des secteurs du papier et de l'automobile a assurément contribué à l'accélération des pourparlers, des « discussions préliminaires » ayant déjà cours depuis quelques années entre les sections québécoises des deux organisations.

Ces derniers soulignent qu'il ne s'agit pas d'une fusion, mais bien de la création d'un nouveau syndicat. « C'est important. On veut trouver la meilleure façon de fonctionner pour nos membres. Tout sera revu de A à Z », affirment-ils.

BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / JUIN À SEPTEMBRE 2012

- ▼ **SCFP** : Héma-Québec – Québec, Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) – Québec, Municipalité de Saint-Fulgence, Ville de Gatineau – tous les établissements de son territoire, Ville d'Amos – tous ses établissements;
- ▼ **MÉTALLOS** : Management OPS inc. – Baie Saint-Paul, Buffet Nico inc. (Succursale A.B.I.) – Saint-Pierre-les-Becquets, Sécurité de Francheville – Trois-Rivières, Labrador Iron Mines Limited – Sept-Îles, Nordia inc. – Sherbrooke, Matériaux JC Brunet (BMR) – Saint-Jérôme, Arclin Canada ltée – Sainte-Thérèse, Prestige Services d'Hôtellerie inc. – Saint-Eustache, Services Matrec inc. – Boucherville, Weststyle – Beloeil, VCS Sécurité – Marieville, Trimax Sécurité – Montréal, CO-OP Taxi Laval – Laval;
- ▼ **AFPC** : Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine – Montréal;
- ▼ **TEAMSTERS** : Orbite Aluminae inc. – Cap-Chat, Canada Bread Company Ltd, Service Vinci Park-Division 55 – Québec, Pestroy inc. – Dorval, Newalta, 9027-0661 Québec inc. – Brossard, Rona l'entrepôt Anjou, Loews Hôtel Vogue – Montréal, Entreprises Magnan inc. – Montréal, Luxe Locations Rentals – Montréal;
- ▼ **TUAC** : Groupe Épicia inc. – Québec, Jardin Mobile Lévis, CHSLD Domaine Saint-Dominique S.E.C. – Québec, Saladexpress inc. – Portneuf, Groupe Épicia inc. – Québec, Les Viandes Montcalm inc. – Montréal, Services Vinci Park (Canada) inc. – Montréal, Services d'aide Remue-Ménage Montréal, Gestion Grenier Fortin inc. (IGA) Gatineau, Gestion Estérel inc. – Estérel, Metro Richelieu inc. – L'Épiphanie, Les Jardins Martin Riendeau inc. – Saint-Rémi, Ezefflow inc. – Granby, Esterel Resort Development (ERD) – Estérel, 9189-2042 Québec inc. Les Jardins du Couvent – Marieville, 9246-2506 Québec inc. (Pharmaprix Buckingham) – Gatineau, Le Maître Saladier inc – Boisbriand, Municipalité de McMasterville – tous les établissements, Groupe GMCR Canada S.E.C. – Montréal, Jeld-Wen of Canada inc. – Saint-Apollinaire;
- ▼ **SQEEs-298** : Villa du Saguenay inc. (Chartwell) – Saguenay (Québec), Les Habitations Faubourg Giffard inc. – (Chartwell) Québec, Résidence Delatyn – Trois-Rivières;
- ▼ **SEPB** : Caisse populaire Desjardins de Saint-Antoine, Société Trader-tous les établissements au Québec, Librairie Renaud-Bray inc. – LaSalle, Montréal, Sainte-Foy, Québec;
- ▼ **TCA** : 9072-0103 Québec inc. faisant affaires sous le nom Le Groupe Transbus – Châteauguay, Sogefi Air and Cooling Systems – Montréal, Mark IV Automotive – Montréal;
- ▼ **UES-800** : Municipalité Des Cèdres – Les Cèdres, Gestion Benjanica inc. – Longueuil, Controlnet service d'entretien d'immeubles inc. – Gatineau, Motel Montcalm – Gatineau, Vaillancourt Équipements – Hébertville-Station, Groupe Poly M2 – région de Québec, Résidence des bâtisseurs – Matane, Collège Bourget – Rigaud;
- ▼ **AIMTA** : Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Sherbrooke – Sherbrooke, Syndicat des employées et employés de l'Université de Sherbrooke (SEESUS, SCFP 7498) – Sherbrooke;
- ▼ **FTPQ** : Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie (CETAM) – Longueuil, Vézeau et Frère inc. et/ou Les ambulances Abitémis inc. – Malartic, Lebel-sur-Quévillon, Ambulances Saint-Hyacinthe, une division de Dessercom inc. – Saint-Hyacinthe, Ambulance Demers inc. – Hemmingford;
- ▼ **SPQ** : Ville de Beauceville, La Ville de Pont-Rouge, La Ville de Plessisville, Le Canton de Gore – tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom		Prénom	
Syndicat ou organisme		Section locale	
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Employeur			
Téléphone travail		Poste	Résidence
Courriel		Nombre d'exemplaires	